Procès-verbal

Conseil exécutif 2025-2026
L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke
Rencontre #4 - ordinaire - Session d'Été 2025
20 mai 2025 à 16h
Université de Sherbrooke - Local A9-146-2

Présents:
Frédérique Wallis - Présidence
Jacob Tanguay - Vice-présidence exécutive
Julien Boulianne - Trésorerie
Alexandre Taschereau - Affaires professionnelles
Maëlle Lacroix - Affaires académiques
Romy Sasseville - Communications
Laurence Lascelle - Affaires sportives et sociales
Élodie Roncière - Environnement et condition étudiante

Observateurs :
Maxim Dupont-Bilodeau - Communications à l'automne
Henri Curry - Environnement et condition étudiante à l'automne
Clémence Lamer - Présidence à l'automne
Charles Noël - Responsable aux évènements du comité droit fiscal
Léa Chicoine-Diaz - Co-coordonnatrice du comité droit fiscal
Elise Rangel - Co-coordonnatrice du comité droit fiscal

Absent :
Raphaël Gariépy - Affaires externes

1. <u>Ouverture de la rencontre</u>

Frédérique Wallis déclare l'ouverture de la rencontre à 16h08.

2. Désignation du secrétariat

Julien Boulianne propose Élodie Roncière comme secrétaire.
Romy Sasseville appuie.

AU.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Julien Boulianne propose de mettre le point 8.2 entre les points 6.2 et 6.3.
Romy Sasseville appuie.

AU.

4. Déclaration de conflit d'intérêts

Romy Sasseville déclare son conflit d'intérêt au point 8.2.
Julien Boulianne déclare son conflit d'intérêt au point 8.2.
Laurence Lascelle déclare son conflit d'intérêt au point 9.1

5. Vérification et adoption des procès-verbaux

CE30_PV_H25_2025-04-08
CE3_PV_E25_2025-05-13

Julien Boulianne propose l'adoption des procès-verbaux.
Romy Sasseville appuie.

AU.

6. Rapports des personnes dirigeantes

6.1. Présidence

Frédérique Wallis dit qu'elle a eu une rencontre avec le CDP en compagnie de d'autres membres du CE. Il y aura des rencontres statutaires entre CDP, présidence, VP communications et VP professionnel à partir de l'automne. Le CDP a mentionné qu'ils aimeraient que plus d'étudiants participent aux activités et qu'il y ait plus de collaborations entre comités. Ils voudraient également choisir les dates pour le souper tournant CDAI, le casino ainsi que certains autres événements. De plus, ils mentionnent que certains cabinets ont fait des plaintes, car ils n'avaient pas assez d'informations lorsqu'ils arrivaient à la faculté.

Frédérique Wallis a également eu une rencontre avec Josée Chartier et celles-ci ont déterminé que le Show de la Fac doit avoir planifié d'avance son plan de commandites.

6.2. Vice-présidence

Jacob Tanguay explique qu'il a eu une rencontre avec Thomas Le Breton-Paquin (Vice-présidence en 2024-25). Il explique qu'il doit ouvrir des candidatures pour la Commission d'éthique et déontologie, ce qui doit être fait rapidement avec le CA qui est ce samedi le 24 mai.

Frédérique Wallis croit que l'on devrait faire l'annonce ce soir. Jacob Tanguay dit qu'il va en parler avec Romy Sasseville et qu'ils vont essayer de mettre ça sur les réseaux demain matin.

6.3. Trésorerie

Julien Boulianne et Laurence Lascelle ont officiellement accès au compte de banque. Il explique que ça tombe bien puisqu'il a ses premières rencontres avec la trésorerie de Promo et de Law Games ce soir. Il devrait aussi rencontrer plusieurs membres du CIA cette semaine.

Il demande d'envoyer à lui ou Alexandre Taschereau des idées d'avocats ou de notaires qui seraient intéressés à être au tournoi de golf puisqu'ils vont envoyer le "save the date" bientôt.

Il dit aussi qu'il a sa première rencontre avec le Comité Boutique de la Fac cette semaine et que si certains ont des idées pour des items de programme ou de comité, de lui lancer un message.

6.4. Responsable aux premières années

Pas encore en poste.

6.5. Responsable aux affaires externes

Aucun rapport dû à son absence.

6.6. Responsables aux communications

Les photos des membres du CE sont reçues. Elle demande aux membres du CE d'envoyer les réponses au canevas.

Elle a parlé à Alexandre Bérubé pour le Show et il est très intéressé. Elle a demandé au comité du défilé et famille d'être présents au Rallye du 18 août et il y aura au moins 2 personnes présentes.

6.7. Responsable aux affaires sociales et sportives

Pas de rapport.

6.8. Responsable aux affaires académiques

Pas de rapport

6.9. Responsable aux affaires professionnelles

Alexandre Taschereau a rencontré le CDP la semaine dernière, il va les rencontrer de nouveau sous peu.

Il dit qu'il continue à travailler sur son plan de commandites et que celui-ci avance bien.

Il dit aussi de passer son message sur le plan de commandites qu'il a laissé cette semaine à tous les comités.

6.10. Responsable à l'environnement et à la condition étudiante

Élodie Roncière propose d'acheter un pot de glace pour la machine à café.

Clémence explique que le comité promo avait proposé d'utiliser la machine à glace du comité promo pour de la glace pour la machine à café.

Laurence Lascelle dit qu'elle va discuter de l'idée à Juliette et lui demander le code de la machine à glace.

Élodie Roncière, Laurence Lascelle, Julien Boulianne et Clémence Lamer discutent du code du local promo qui devrait être changé.

7. Période de questions des membres

Aucune question.

8. Affaires anciennes

8.1. Contrat de Jolicoeur (300$)

Julien Boulianne explique qu'il n'a rien reçu à ce sujet.

Julien Boulianne propose de mettre le point en dépôt.
Romy Sasseville appuie.

AU.

8.2. Intégration du Comité droit fiscal (CDF) dans le plan de commandites de l'AGED

Lettre comité droit fiscal

Frédérique Wallis explique aux membres du Comité droit fiscal la procédure afin de faire des propositions/discuter. Elle spécifie aussi que Alexandre Taschereau a seulement mis ce point en vote pour connaître l'opinion du CE sur le sujet et qu'il détient l'entièreté du pouvoir quant à ce qui est dans le plan de commandites de l'AGED.

Frédérique Wallis octroie la parole à Charles Noël.

Charles Noël dit qu'il ne comprend pas pourquoi il n'y a pas assez d'espace pour une page du CDF dans le plan de commandites. Il dit que le comité est jeune et qu'il performe très bien. Une des façons qu'ils ont été capables de chercher plus de support financier c'était près des grands cabinets. Ils aimeraient collaborer avec la faculté de gestion, par exemple, dans leurs évènements cette année. Ils veulent un espace pour pouvoir agrandir leur comité.

Julien Boulianne dit qu'il soutient ce qu'il a dit la semaine dernière. Il croit qu'avec le manque d'implication des étudiants, il serait idéal de donner une page au CDF afin d'encourager les étudiants qui s'impliquent comme Léa Chicoine-Diaz et Elise Rangel qui ont beaucoup de détermination. Il croit que cela pourrait être bon pour l'AGED en entier de mettre de l'avant le CDF de cette manière.

Frédérique Wallis dit qu'elle a eu une rencontre avec Elise Rangel et Léa Chicoine-Diaz. Elle a apprécié le point d'ouvrir la fiscalité aux grands cabinets, mais également pour la fonction publique. Elle explique que le comité semble avoir beaucoup de soutien déjà de plusieurs places variées.

Léa explique que le comité a un héritage qui est fort. Le comité a donc beaucoup de soutien, mais simplement inviter un conférencier n'est pas suffisant. Elle explique qu'ils ont besoin d'argent pour inviter ceux-ci. Elle démontre que le comité a préparé un plan de commandites qui englobe de nombreuses organisations différentes, mais que celui-ci a besoin de support de l'AGED afin de propulser le comité de l'avant.

Julien Boulianne ajoute qu'il serait plus logique que ceux-ci ajoutent le plan de commandites dans le plan de l'AGED et non que le comité l'envoie séparément aux cabinets. Il dit que Nicolas Girard-Bissonnette et Émile Perreault, qui ont géré la majorité du plan de commandites de l'AGED en 2024-25, pensent que la solution la plus logique est que le CDF ait sa page dans le plan de commandites.

Clémence Lamer amène le point que si dans quelques années le comité met moins d'efforts et qu'ils n'ont plus une page sur le plan de commandites, cela pourrait influencer la perception qu'ont les cabinets du professionnalisme de la faculté.

Elle explique que plus on apporte de l'importance a un comité, plus cela peut faire que d'autres comités se sentent moins valorisés.

Elle amène le point que le CDP possède la liste de contacts des cabinets et des entreprises et que le CDF pourra l'avoir.

Léa Chicoine-Diaz ajoute que l'on devrait faire la lecture de la lettre d'Emma Owens. Elle ajoute qu'il y a encore un membre fondateur dans le comité et qu'il y a une belle équipe en première année qui est prête à s'impliquer. Ils ont collaboré avec de nombreux comités. Leur objectif est de faire rayonner les autres également.

Charles Noël explique que tout le monde a une certaine idée de la fiscalité, souvent plutôt négative, alors que d'autres comités sont souvent mieux reconnus, ce qui explique l'importance de mettre de l'avant le comité de la fiscalité.

Alexandre Taschereau demande comment le plan de commandites pourrait permettre d'aider le point de vue de Charles Noël à encourager la vision positive du CDF. Il ajoute à Léa Chicoine-Diaz que tous les comités sont dans le même bateau qu'eux et que la CDF a beaucoup de support de l'extérieur de la faculté. Il ne comprend pas comment ceci pourrait être équitable puisque sinon chaque comité pourrait demander une page dans le plan de commandites de l'AGED

Frédérique Wallis explique qu'il pourra avoir une réponse directe. Charles répondra d'abord et ensuite Léa Chicoine-Diaz.

Charles Noel comprend que d'autres comités ont besoin de visibilité, mais il croit qu'il est nécessaire d'avoir une certaine visibilité par le plan des commandites. Il est d'accord de faire un compromis.

Léa Chicoine-Diaz dit que le concept de visibilité n'est pas clair. Elle se demande ce qui est sur la table en ce moment, que ce soit une page ou une partie d'une page. Elle veut comprendre ce qu'est la définition de l'intégration au plan de commandites. Elle ajoute qu'il n'est peut-être pas équitable non plus de ne pas les soutenir, car ils ont un plan précis et une estimation d'un impact réel si elles ne sont pas sur le plan des commandites.

Elle dit que ce n'est pas possible de faire des demandes de subvention aux entités avec qui elles ont contact et que c'est pour cela qu'elles font la demande d'être sur le plan de commandites.

Frédérique Wallis dit qu'Alexandre Taschereau pourra répondre à ce que Léa Chicoine-Diaz vient de dire.

Alexandre Taschereau explique que les grosses activités peuvent toujours être sur le plan de commandites. C'est simplement le fait d'octroyer une page avec le nom "comité du droit fiscal" qui est un enjeu et ce qui en fait que c'est inéquitable.

Jacob Tanguay pense que de consacrer une page au droit fiscal en plus des 2 pages du CDAI qui sont déjà là donnerait une image trop "corpo" du plan de commandites. Il croit que si une page est consacrée au CDF, les autres comités devraient également pouvoir avoir 1 page du plan de commandites.

Elise Rangel appuie ce que Léa Chicoine-Diaz, Julien Boulianne et Charles Noel ont dit. Elle comprend les préoccupations soulevées. Elle explique que le CDAI a deux pages. Elle dit que le CDF va faire le souper tournant avec le CDAI cette année. Elise explique que le CDF est un peu dans la même situation qu'eux. Elle demande ce qui les différencie avec le CDAI. Elle comprend le point de Jacob par rapport à la visibilité du droit corporatif. Elle veut pouvoir diversifier le CDF, car la fiscalité touche vraiment à tout. De nombreux événements sont déjà planifiés avec des organisations et pour se faire elles ont besoin d'une visibilité. Cette année, elle croit qu'il sera plus difficile de trouver des commandites et qu'être officiellement dans le plan sera donc utile.

Frédérique Wallis donne un droit de réponse à Alexandre Taschereau.

Alexandre Taschereau explique qu'il a parlé avec le CDP et que le CDAI est dans le plan de commandites puisque le comité fait des activités directement liées avec le CDP. Il souligne que le comité est très motivé mais qu'il ne sait pas si ça va être de même dans 5 ans, par exemple. Lui et Frédérique Wallis soulignent que le CDAI est actif et motivé depuis maintenant 19 ans.

Il demande pourquoi il est nécessaire d'avoir une page complète dans le plan de commandites et il souligne que le CDF va quand même avoir de la visibilité dans le plan de commandites.

Frédérique Wallis donne un droit de réponse à Élise Rangel.

Élise Rangel répond qu'elle et Léa Chicoine-Diaz sont très proches du CDP. Elles veulent faire des collaborations avec celui-ci comme des visites en milieux de pratique fiscale. Elle comprend le point de la pérennité, mais elle dit que l'équipe est très motivée et qu'elles veulent laisser des ressources aux prochains afin qu'ils puissent également réussir. Elle affirme également vouloir aider les prochains étudiants qui seront là à faire briller le CDF. Elle répond à la question d'Alexandre Taschereau sur pourquoi ils veulent la visibilité du plan de commandites (et qu'ils en ont déjà beaucoup). Elle dit que la page sur le plan de commandites lui permettra d'avoir beaucoup plus de visibilité. Elle veut pouvoir faire des conférences, des cocktails et croit qu'il ne sera pas possible sans l'octroi de la page du plan de commandites.

Frédérique Wallis donne un droit de réponse à Léa Chicoine-Diaz

Léa Chicoine-Diaz ajoute que la liste du plan de commandites est l'audience exacte du CDF. L'alternative est que le CDF envoie son propre plan de commandites, mais que ce n'est pas nécessairement logique. Elle parle de la forte popularité du comité, qu'ils sont très actifs et que d'avoir une page, c'est proportionnel à l'activité et la popularité du comité.

Frédérique Wallis donne un droit de réponse à Alexandre Taschereau.

Alexandre Taschereau réaffirme que la visibilité dans le plan de commandites dépend de ce que chaque comité décide de soumettre. Son seul point c'est qu'il est inéquitable que le CDF ait leur propre page, alors que les autres comités ne l'ont pas.

Julien Boulianne réaffirme ce que Léa Chicoine-Diaz et Elise Rangel ont dit sur la raison du besoin de cette visibilité. Il explique que le CDF fait des événements très populaires et qui coûtent un certain montant d'argent. Si le CDF n'a pas sa page dans le plan de commandites, ils auront potentiellement moins d'argent pour faire leurs activités, ce qui reviendrait à ce que l'AGED leur octroie de l'argent s'il leur en manque. Il explique aussi que de donner davantage de visibilité au CDF, ce serait de prendre un pas de l'avant pour l'AGED.

Jacob Tanguay demande qu'on tranche sur la question.

Alexandre Taschereau explique que la discussion semble tourner en rond.

Alexandre Taschereau propose de clore le sujet et il invite les coordonnateurs du CDF à le contacter dans les plus brefs délais pour faire une rencontre.
Romy Sasseville appuie cette proposition.

AU.

8.3. Demande de modification du logo du comité Droit du sport et des loisirs

Laurence Lascelle parle du fait que les coordonnateurs du comité Droit du sport et des loisirs n'ont aucune connaissance de la bannière du comité.

Frédérique Wallis ajoute qu'elle a potentiellement raison, et que finalement elle ne croit pas que le comité ait une bannière.

Julien Boulianne explique que l'année passée les coordonnateurs du comité ne voulaient pas changer le logo, puisque le logo proposé n'était pas vert (comme les couleurs de l'université).

Laurence Lascelle explique que tous les membres du comité vont être d'accord sur le nouveau logo et qu'elle va certainement prendre ce que Julien Boulianne vient de dire en considération.

Laurence Lascelle propose de donner le droit au comité de modifier leur logo.
Jacob Tanguay appuie.

AU.

8.4. Demande d'achat d'un pot de glace pour la machine à café (à discuter)

Alexandre Taschereau propose de mettre le point 8.4 en dépôt.
Romy Sasseville appuie.

AU.

9. Affaires nouvelles

9.1. Résolution visant l'octroiement d'un budget au CIA

Comparatif prix des bucks et chandails (2024 -2025)
Budget 2025 CIA
Budget 2024 CIA

Laurence Lascelle dit qu'elle a mis les budgets des deux années afin de comparer les prix. Elle démontre à quel point les intégrations seront plus chères cette année. L'année passée, l'AGED a donné 7,000$ pour les intégrations.

Elle dit que la trésorière du CIA (Eliana Labbé) a fait un calcul et que selon celle-ci, ils auront un déficit de 2,000$, et ce, en ayant les mêmes commandites que l'année passée.

Julien Boulianne propose de faire comme Juliette Freitas-Bourassa avait fait l'année passée et donc de donner l'argent immédiatement après consultation au CA avant la détermination du budget. En 2024, c'était 7,000$ et en 2023 c'était 8,000$. Il demande s'il y aura moins de commandites que l'année passée vu ses discussions avec Jean-Simon Houle (responsable aux commandites du CIA).

Laurence Lascelle dit que pour l'instant, il n'y a qu'une compagnie qui a confirmé vouloir les commanditer. Elle croit que les intégrations est un des événements les plus importants à la faculté et qu'il serait utile d'avoir plus d'argent de l'AGED cette année.

Frédérique Wallis demande pourquoi le comité envisage d'avoir moins de commandites. Laurence Lascelle répond que les cabinets disent non ou ils ne répondent pas, ils sont plus réticents que l'année passée.

Frédérique Wallis demande pourquoi les bucks coûtent 2,000$ plus cher que l'année d'avant. Laurence Lascelle explique que les prix ont tout simplement augmenté et que les bucks et les chandails proviennent de la Coopérative de l'Université de Sherbrooke comme avant.

Clémence Lamer propose que les fournisseurs du CIA soient commanditaires. Elle dit que cela pourrait être une bonne option pour la nourriture et les vêtements.

Jacob Tanguay demande si le coût des inscriptions des intégrations a augmenté. Laurence Lascelle dit que le comité les a augmentés de 55$ à 65$ comparativement à l'année passée.

Jacob Tanguay demande quel type de bucks sera acheté.

Laurence Lascelle explique que ce seront les mêmes que d'habitude avec les couvercles et qu'il était moins cher de faire ainsi.

Julien Boulianne explique que les intégrations sont importantes. Il propose d'octroyer un montant de plus, mais que si le CIA est capable de chercher plus de commandites pour couvrir le montant, alors on octroierait pas autant. Ce serait d'octroyer conditionnellement un montant au CIA de plus.

Clémence Lamer explique que cela a déjà été fait auparavant, donc que c'est possible.

Jacob Tanguay est d'accord que les intégrations sont importantes. Il suggère que Laurence Lascelle pourrait demander 9,450$, ce qui représente le nombre d'initiés multiplié par leur cotisation qu'ils payent à l'AGED par session. Il croit que cela se justifie bien.

Julien Boulianne demande à Laurence Lascelle si les montants demandés aux boosters et aux intégrés ont été déterminés et s'ils peuvent encore être changés. Il pose aussi quelques questions par rapport au budget du CIA.

Laurence Lascelle dit que les montants à payer par les boosters et les intégrés ont déjà augmenté et qu'ils ne veulent pas l'augmenter davantage. Elle répond aux questions de Julien Boulianne.

Laurence Lascelle dit qu'ils ont eu 9,150$ en commandites l'année passée. Elle explique certaines choses à Julien Boulianne par rapport à des dépenses qui ne sont pas encore dans le budget.

Julien Boulianne demande si la FEUS va encore octroyer le 500$ cette année. Clémence Lamer pense que oui.

Alexandre Taschereau demande si le CIA a cherché des commanditaires à Sherbrooke qui sont plus locaux. Laurence Lascelle explique que pour les commanditaires qu'ils recherchent afin de financer les grands événements comme les intégrations sont les grandes compagnies.

Clémence Lamer suggère que le CE donne un certain montant et que si le CIA en a vraiment besoin, il sera ensuite octroyé plus tard au CA en fin d'été.

Julien Boulianne fait part que si le CIA continue à avoir de la difficulté à trouver des commandites, le déficit pourrait être extrêmement grand.

Laurence Lascelle est en accord avec Julien Boulianne et elle réitère que le responsable aux commandites du CIA (Jean-Simon Houle) continue à travailler fort pour essayer de trouver des commandites.

Julien Boulianne propose que le CE recommande au CA d'octroyer 9,000$ au CIA.
Alexandre Taschereau appuie.

AU.

10. Affaires diverses

10.1. Publication Instagram du CE (Choix?)

Clémence Lamer explique que Camille, la photographe, a eu un problème avec sa carte SD, ce qui explique la qualité des photos.

Romy Sasseville explique que les postes conjoints seront publiés ensemble. Elle demande aussi à ceux qui n'ont pas envoyé leur photo sélectionnée de le faire sous peu.

Laurence Lascelle demande s'il est possible de publier les photos individuelles dans une publication.

Clémence Lamer explique que cela a été fait différemment l'année dernière.

Julien Boulianne pense que ça devrait être des publications séparées comme l'année passée.

Clémence Lamer propose de faire les photos professionnelles du CE lors du chalet.

11. Huis-clos statutaire

Non-applicable.

12. Date de la prochaine rencontre

La prochaine réunion aura lieu le mardi 25 mai 2025.

13. Ajournement de la rencontre

Frédérique Wallis déclare la fermeture de la rencontre à 17h44.